



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD  
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

**AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS 599-2018-03, 600-2018-10  
ET 3001-2018-02**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, que lors de la séance ordinaire du 14 août 2018, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- ✓ Règlement 600-2018-10 modifiant le règlement de lotissement numéro 600, tel qu'amendé, afin de se conformer au plan d'urbanisme numéro 599, tel qu'amendé;
- ✓ Règlement 3001-2018-02 modifiant le règlement de zonage 3001, tel qu'amendé, afin de se conformer au plan d'urbanisme numéro 599, tel qu'amendé.

Et que lors de la séance ordinaire du 11 septembre 2018, le Conseil a adopté le règlement suivant:

- ✓ Règlement 599-2018-03 modifiant le plan d'urbanisme numéro 599, tel qu'amendé, afin de se conformer au schéma d'aménagement et de développement révisé, tel qu'amendé;

La Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a émis, le 19 septembre 2018, le certificat de conformité officiel pour ces règlements, tel que prévu par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Les règlements numéros 599-2018-03, 600-2018-10 et 3001-2018-02 sont entrés en vigueur à la même date.

Ces règlements peuvent être consultés aux bureaux administratifs de la Ville situés au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et 13 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 7 h 30 à 12 h 00 ainsi que sur le site web au [www.st-colomban.qc.ca](http://www.st-colomban.qc.ca)

**DONNÉ À SAINT-COLOMBAN**, CE TROISIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DE L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT.

---

M<sup>e</sup> Stéphanie Parent  
Greffière  
[sparent@st-colomban.qc.ca](mailto:sparent@st-colomban.qc.ca)

---

***CERTIFICAT DE PUBLICATION***

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Stéphanie Parent, greffière de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 03 octobre 2018 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et en publiant une copie sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante: [www.st-colomban.qc.ca](http://www.st-colomban.qc.ca)

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce \_\_\_\_<sup>e</sup> jour d'octobre de l'an deux mille dix-huit.

---

M<sup>e</sup> Stéphanie Parent  
Greffière  
[sparent@st-colomban.qc.ca](mailto:sparent@st-colomban.qc.ca)